

COMMUNAUTE ISLE DOUBLE LANDAIS

4B rue du Maréchal Joffre
24700 MONTPON MENESTEROL

DELIBERATION N°2026-47 - MISE A DISPOSITION DU RPE DE LA **VALLEE DE L'ISLE DE LOCAUX AU SEIN DE L'ACCUEIL DE** **LOISIRS**

Conseillers en exercice : 29/ Conseillers présents : 19/ Conseillers votants : 24/

Date de convocation du Conseil Communautaire : Le 10/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 juillet le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de Saint Barthélémy de Bellegarde, sous la Présidence de M. Samuel COUSTILLAS.

ETAIENT PRESENTS: M.M./Mmes : J.GAMBRO/ N.PASCAL / M. REYMONDIE / S.COUSTILLAS / A. BRUT / S.BOUDOUT / JF.CERISE / D.POUGET / F.GUIGNÉ / J.DUHARD / Th. CHAZEAU / Ch. BESSEDE/ J.F.HURET / G.DE NARDI / G.ELIZABETH / F PARROT / B.CABIROL / V.CAMPANERUTTO / J.JALARIN

ETAIENT EXCUSES /ABSENTS : M.M/ Mmes: P.MARCETEAU / F.BONNEAU / C.VANDENESSE / J-L.ROUSSEAU / R.ROUILLER / A.DELGADO / P.MANIERE / B.JUKOWSKI / D.LECONTE / G.LABORIE

VOTE PAR PROCURATION :

- P.MARCETEAU: pouvoir Mme J.DUHARD
- Mme. F. BONNEAU : Pouvoir M JF HURET
- Mme C.VANDENESSE : pouvoir à G. DE NARDI
- M J-L.ROUSSEAU: pouvoir M. D. POUGET
- M D LECONTE : Pouvoir Mme V. CAMPANERUTTO

Dans le cadre de l'exercice des missions du Relais Petite Enfance (RPE) de la Vallée de l'Isle, service délégué par la Communauté de communes Isle Double Landais, François Lotterie, le Vice-Président de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord, a sollicité la mise à disposition à titre gracieux d'une salle au sein de l'accueil de loisirs de Montpon-Ménestérol afin d'assurer les permanences administratives du RPE sur ce secteur.

Ces permanences ont pour objet d'informer, d'accompagner et d'orienter les parents employeurs, les assistants maternels ainsi que les gardes d'enfants à domicile dans leurs démarches administratives, leurs obligations réglementaires et leurs projets d'accueil du jeune enfant.

La mise à disposition de cette salle permettrait de garantir un accueil de proximité pour les familles et les professionnels de la petite enfance du territoire, conformément aux missions confiées au Relais Petite Enfance.

AR Prefecture

024-200040384-20260720-2026_47-DE
Reçu le 31/07/2026

Le Président propose au conseil communautaire d'approuver la mise à disposition à titre gratuit des locaux de l'ALSH de Montpon-Ménestérol pour les permanences du Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Isle.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- o APPROUVE la mise à disposition à titre gratuit des locaux de l'ALSH de Montpon-Ménestérol pour les permanences du Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Isle.
- o AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

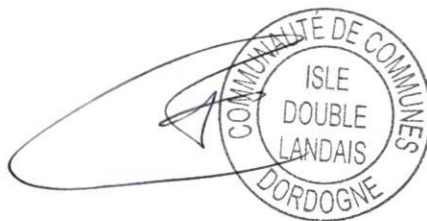
Délibération adoptée à l'unanimité

Montpon Ménestérol, le 23 juillet 2026

La secrétaire de séance
Nicolas PASCAL



Le Président de la CCIDL
Samuel COUSTILLAS



AR Prefecture

024-200040384-20260720-2026_47-DE
Reçu le 31/07/2026